

Réf: Dossier 252465

Avis de constitution

SOCIETE « INSOLITE LOUNGE »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER II
PLATEAUX VALLONS RUE J107, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 21 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSOLITE LOUNGE »

Objet : RESTAURANT- LOUNGE- BAR, COMMERCE
GENERAL, PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER II
PLATEAUX VALLONS RUE J107, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme DIALLO FATOU MARYLINE CYNTHIA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10666 du 26/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69070/GTCA/RC/2023 du 26/09/2023

